

AVIS

L'administration communale fait savoir que l'**A.S.B.L. UNITE SCOUTE DU PETIT-RY** dont les bureaux se trouvent à 1340 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE, rue des Prairies, 13, a introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un terrain sis à Ottignies-Louvain-la-Neuve, **avenue Van de Walle 38 à 1340 Ottignies Louvain-La-Neuve**, cadastré **1 ère division section F parcelles 455 L, 455 M, 455 N**.

**Le projet consiste en : Construction de locaux scouts
Et est soumis à enquête publique pour les raisons suivantes :**

- 1. Dérogation aux normes du guide régional d'urbanisme : Article 414 et suivants relatifs à l'accessibilité PMR (aire de rotation inférieure à 1.5 m, étage non accessible).**
- 2. Conformément à l'article R.IV.402 2° du CoDT (2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës).**

Le dossier peut être consulté **à partir du 15/06/2018 jusqu'au 29/06/2018** :

au Service de l'Urbanisme, Espace du Cœur de Ville n°2 (3^{ème} étage)
**les lundis de 12h30 à 19h00 et du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30
les samedis de 9h00 à 11h30 (sauf juillet et août)**

Une réunion de présentation du dossier se tiendra le samedi 23/06/2018 à 10h00 dans les bureaux du service d'urbanisme (3^{ème} étage). Si personne ne s'y présente, la séance sera levée à 10h15.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal **du 15/06/2018 au 29/06/2018**.

Si vous le souhaitez, des réclamations et observations orales peuvent également être formulées, devant l'agent communal délégué à cet effet, **le vendredi 29/06/2018 de 10h30 à 11h30** - Espace du Cœur de Ville n° 2.

Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 06/06/2018.

Le Directeur général,
Par délégation,

Le Bourgmestre,
Par délégation,
L'Echevin de l'Urbanisme

G. Meeus
Chef de bureau

C. du Monceau
1^{er} Echevin

